

BPJEPS

CENEA
L'ELAN FORMATION
LIMOUSIN

Loisirs tous publics



Mars 2016 à Juin 2017

- De l'animation de projet à la direction d'ACM
- Accompagnement culturel
- Éducation Populaire
- Animation tous publics
- Nouveaux rythmes éducatifs

« Développer des démarches d'accompagnement culturel dans le cadre des loisirs »

Avec le soutien du CRAJEP Limousin



Sous réserve d'habilitation par la DRJSCS du Limousin

Le BPJEPS LTP

Qu'est-ce que c'est ?

Le BPJEPS – Brevet Professionnel, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – est un diplôme professionnel, de niveau IV, inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.

Un diplôme reconnu dans le cadre de la Fonction Publique Territoriale et permettant d'accéder au concours d'animateur territorial de catégorie B.

Le métier et la formation

Cette formation vise à former des professionnels de l'animation techniciens de l'éducation populaire, capables de développer sur des territoires, des actions et des projets d'animation.

Ces professionnels agissent au sein de collectivités territoriales, d'associations, d'institutions privées ou publiques. Ils interviennent directement auprès des publics (de l'enfance aux personnes âgées) à partir d'une technique dans le domaine socio-culturel ou d'un ensemble de techniques avec des objectifs de socialisation et de développement personnel.

La formation est menée en contact étroit avec la réalité. Un tutorat est mis en place pour aider à gérer l'alternance et permettre un trait d'union entre la formation et l'action sur le terrain professionnel.

L'expérience personnelle est valorisée, l'expérimentation et l'activité sont privilégiées dans le processus d'acquisition des savoirs. Le groupe en formation constitue un moyen essentiel de connaissance et participe à l'enrichissement personnel.

Quelles sont les exigences préalables à l'entrée en formation ?

Les personnes titulaires des qualifications suivantes satisfont aux exigences préalables et se voient délivrer par le directeur régional de la jeunesse, des sports et des loisirs l'attestation de réussite aux exigences préalables : le BASE, le BAFA, le BAFD, le BAPAAT, tout diplôme attestant de compétences à animer un groupe quel que soit son champ d'intervention ; tout diplôme de niveau IV ou supérieur.

Les candidats non titulaires d'une de ces qualifications doivent présenter, lors d'un entretien, un dossier retraçant leur expérience en matière d'animation et explicitant leurs motivations pour cette formation.

Comment accéder à la formation ?

Une fois les exigences préalables vérifiées, pour accéder à la formation, il faut réussir les tests de sélection :

- pour les personnes non titulaires d'un diplôme de niveau IV : une épreuve écrite de 2h sur un sujet relatif à l'animation,
- pour tous : un entretien oral mettant en perspective les motivations du candidat pour cette formation et pour le métier.

Contenus de la formation

Positionnement (du 8 au 10 mars 2016)

Clarifier les termes utilisés dans le référentiel de certification.

Réaliser une évaluation de ses acquis pour obtenir des allègements.

Projeter sa participation dans le cadre de l'alternance.



Phase de sensibilisation et d'outillage professionnel (Mars 2016 à septembre 2016)

Resituer sa pratique professionnelle dans un cadre institutionnel donné, ainsi que dans le champ de l'animation et dans l'environnement social, économique et politique.

Acquérir et maîtriser l'ensemble des connaissances et compétences nécessaires à la direction d'un ACM.

Vivre un parcours d'accompagnement culturel dans le cadre d'un festival, pour l'analyser.

Phase de mise en œuvre (Octobre 2016 à Mars 2017)

Affiner une réflexion sur les enjeux de l'animation professionnelle.

Maîtriser la préparation et la mise en œuvre d'une séance d'animation.

Maîtriser les différents aspects (pédagogiques, matériels, techniques et financiers) d'un projet.

Mettre en œuvre et évaluer un projet global d'animation de loisirs tous publics.

Phase d'approfondissement (Avril 2017 à Juin 2017)

S'outiller de manière complémentaire en fonction des besoins relevés.

OEF (à l'issue des phases 1 et 2)

Des modules « organisation, évaluation de la formation » (OEF) et des séquences de suivi individualisé ponctuent la formation.

Accompagnement culturel dans le cadre du festival de théâtre de rue d'Aurillac (Août 2016)

Tout au long de la formation, des pratiques d'activités, autour notamment de l'accompagnement culturel, seront mises en place lors de chaque semaine de formation.

Une semaine est prévue en internat dans le cadre du festival de théâtre de rue d'Aurillac, autour de l'accompagnement culturel.

Une ou deux autres semaines de formation seront en internat.

Tarifs et dates

Durée de la formation :

En alternance à raison d'une semaine par mois environ pendant 15 mois.

Soit 651 heures en centre de formation, incluant le positionnement.

L'alternance en structure dure un minimum de 600 heures.

Dates :

Tests les 4 et 5 février 2016

La formation commence par la phase de positionnement du 8 au 10 mars 2016

1^{ère} semaine de formation : du 21 au 25 mars 2016

Fin de la formation : 16 juin 2017

Prix :

Les frais d'enseignement pédagogiques, (ainsi que les frais des différents internats) s'élèvent à 6 200 € (9,50 €/h).

Informations et inscriptions :

Le dossier d'inscription est à demander puis à déposer auprès des CEMEA du Limousin, jusqu'au 14 janvier 2016.

Vous pouvez par ailleurs solliciter un rendez-vous avec un formateur pour vous aider dans votre démarche d'inscription et de financement.

Lieux :

La formation se déroulera majoritairement à Limoges, mais inclura également des semaines en internat (lieux à déterminer, au moins une semaine à Aurillac).

Qui sommes-nous ?

Les CEMÉA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) sont une association loi 1901, reconnue d'utilité publique et complémentaire de l'enseignement public.

C'est une association d'éducation populaire, mouvement d'éducation nouvelle, organisme de formation dans divers champs de l'éducation au sens large.

Les CEMÉA sont présents dans toutes les régions, en métropole et dans les DOM-TOM.

Nos Actions

Les CEMÉA du Limousin sont présents sur quelques champs de l'éducation.

Notre activité principale tourne autour de l'animation volontaire, en particulier les formations BAFA et BAFD.

Nous intervenons dans l'aide et le conseil dans le champ des ACM.

Nous sommes également présents dans des activités gravitant autour de l'école : formation des enseignants (initiale et continue), formation des animateurs d'accompagnement à la scolarité, formation du personnel et des animateurs des temps périscolaires...

Nous intervenons également sur quelques chantiers culturels : Salon du Livre de Jeunesse d'Isle, Festival Urbaka en lien avec des compagnies...

Enfin nous développons des activités en lien avec la petite enfance.

Nous nous appuyons sur un réseau local d'une quarantaine de militants bénévoles qui interviennent sur les différentes actions et contribuent à l'élaboration et à la recherche pédagogique.

Des principes qui guident notre action

- Tout être humain peut se développer et même se transformer au cours de sa vie.
- Il en a le désir et les possibilités.
- Il n'y a qu'une éducation.
- Elle s'adresse à tous.
- Elle est de tous les instants.
- Notre action est menée en contact étroit avec la réalité.
- Tout être humain, sans distinction d'âge, d'origine, de convictions, de culture, de situation sociale a droit à notre respect et à nos égards.
- Le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu.
- L'éducation doit se fonder sur l'activité, essentielle dans la formation personnelle et l'acquisition de la culture.
- L'expérience personnelle est un facteur indispensable du développement de la personnalité.
- Parmi nos principes, la laïcité...

CEMÉA du Limousin

23A bd Saint Maurice

87000 Limoges

Tél. : 05 55 34 60 52 - Fax. : 05 55 34 11 31

cemea-du-limousin@cemea-limousin.fr

www.cemea-limousin.fr



Crédit photo : CEMEA du Limousin

Imprimé par nos soins

Conception graphique : Lia Bourgeault